



VOTRE CARTE DE TIERS PAYANT ÉVOLUE



Tous les adhérents ADREA Mutuelle, quel que soit leur centre de gestion, recevront désormais une carte présentée de façon identique et homogène. Cette carte atteste de votre adhésion à notre Mutuelle et permet de bénéficier du Tiers Payant chez de nombreux professionnels de santé.

LES + DE VOTRE NOUVELLE CARTE !

- Un format "carte bancaire" : plus facile à glisser dans votre portefeuille.
- Une carte en 2 exemplaires minimum : pour que chacun puisse avoir sa carte sur lui (si votre conjoint ou un bénéficiaire majeur est inscrit sur votre contrat).
- Une présentation normalisée : conforme aux préconisations de la Mutualité Française pour faciliter sa lecture et son utilisation par les professionnels de santé.

**Découvrez le schéma explicatif
au dos de ce document.**

Attention : Les mentions figurant dans l'exemple que nous vous proposons au verso, peuvent ne pas s'appliquer à votre contrat puisque les données varient selon la garantie et les options souscrites.

Comment lire votre carte

Numéro adhérent - À indiquer chaque fois que vous nous appelez et dans tous vos courriers.

Date d'édition - Conservez bien la carte dont la date d'édition est la plus récente.

Période de validité - Quelques jours avant la fin de sa validité, votre carte sera automatiquement renouvelée (sous réserve de cotisations à jour).

Coordonnées du centre de gestion dont vous dépendez.

Bénéficiaires - Les informations : numéro INSEE, nom, prénom, date de naissance doivent être conformes à celles figurant sur votre attestation carte VITALE. Dans le cas contraire, merci de nous transmettre une photocopie de cette attestation.

MUTUELLE SOUMISE AU LIVRE II DU CODE DE LA MUTUALITÉ				RENSEIGNEMENTS ADMINISTRATIFS										
ADREA MUTUELLE CENTRE DE GESTION DE.....				CODE PREF.	73003589		PERIODE DE VALIDITE	01/01/2012 - 31/12/2012						
TEL : 00 00 00 00 00 - FAX : 00 00 00 00 00				N° ADHERENT	000000000		EDITEE LE	20/10/2011						
N° SIREN 311 799 878				SESAM/VITALE	MU + critère secondaire 073		AUTRES GARANTIES - VOIR VOTRE DESCRIPTIF PRESTATIONS							
BENEFICIAIRES			GARANTIES OUVRANT DROIT A TIERS PAYANT REGIME OBLIGATOIRE INCLUS											
NOM - PRENOM	QUALITE	DATE DE NAISSANCE	OPTION MUT	FORF	CHAM	HOSM	HOSD	EXTE	PHCN	LABO	RADL	AUXM	OPTI	DEPR
ADREA PAUL		01/07/1977	AS	(1)	(1)								(2)	100%
1 77 07 73 421 999			SANTE	100 %	20.00E	100%	100%	100%	100%	100%	100%	100%	OUI	100%
ADREA VIRGINIE		30/09/1978	AS	(1)	(1)								(2)	100%
2 78 09 73 510 789			SANTE	100 %	20.00E	100%	100%	100%	100%	100%	100%	100%	OUI	100%
ADREA NATHAN		26/07/1972	AS	(1)	(1)								(2)	100%
1 72 07 73 603 258			SANTE	100 %	20.00E	100%	100%	100%	100%	100%	100%	100%	OUI	100%

Zone réservée aux professionnels de santé pour préciser éventuellement certaines particularités de votre garantie.

Liste des prestations ouvrant droit au tiers payant** chez les professionnels de santé. L'explication de ces codes (FORF, CHAM, HOSM...) est indiquée au dos de votre carte.

La période de validité de cette carte est indiquée au recto, en haut et à droite.

PRINCIPAUX CODES UTILISES

- AUXM : Auxiliaires médicaux
- CHAM : Chambre individuelle, supplément/jour
- CHIR : Acte de chirurgie, anesthésie, obstétrique et ATM
- DEPR : Prothèse dentaire
- DESO : Soins et radios dentaires
- EXTE : Soins externes
- FORF : Forfait journalier hospitalier
- HOSD : Hospitalisation maladie et chirurgie
- HOCF : Hospitalisation maladie et chirurgie + forfait hospitalier
- HOSM : Séjour hospitalier
- LABO : Laboratoire
- LARA : Laboratoire, imagerie
- OPTI : Optique
- PHAR : Pharmacie
- PHCN : Pharmacie vignette bleue et blanche
- PHOR : Pharmacie vignette orange
- RADL : Acte d'imagerie et d'échographie
- TRAN : Transport

ATTENTION !
Les droits au tiers payant cessent dès que vous êtes radié de la mutuelle ou dès cessation du paiement de vos cotisations, indépendamment de la période inscrite sur la carte.

Appelz le **3935**
Votre code mutuelle **1524**

www.adrea.fr

contact@adrea-xxxxxxxxxx.fr
professionnelsdesante@adrea-xxxxxxxxxx.fr

ADRÉA Mutuelle Centre de Gestion de.....

Priorité Santé Mutualiste - Votre Mutuelle vous fait profiter de ce programme d'information, d'accompagnement et d'orientation santé. Pour en bénéficier, il suffit d'appeler le **3935** et de communiquer le code d'accès d'ADRÉA Mutuelle : **1524**.

Coordonnées du centre de gestion dont vous dépendez et auquel vous devez adresser toute demande. Numéros de téléphone pour les adhérents et les professionnels de santé.

Adresses mail dédiées aux adhérents et aux professionnels de santé.

Site internet - Vous y retrouvez toutes les informations nécessaires.

** Seules les prestations ouvrant droit à un tiers payant sont mentionnées sur votre carte. Pour connaître l'ensemble des prestations et services inclus dans votre contrat, reportez-vous au descriptif communiqué lors de votre adhésion ou par votre employeur si vous bénéficiez d'un contrat collectif. Vous pouvez consulter le descriptif de votre garantie dans votre espace adhérent sur notre site internet www.adrea.fr